

CERTIFICAT DE DEPOT DES FONDS
CONSTITUTION D'UNE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Montants exprimés en Euros.

LES SOUSSIGNES :

- M. : Laurent EGUETHER

Fonction : Chargé d'Affaires FPI

- M. : Zéna LOMBARDO

Fonction : Chargée d'Affaires FPI

agissant au nom et pour le compte de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit, dont le Siège Social est à METZ, 3 rue François de Curel, immatriculée sous le N° 356 801 571 RCS METZ, certifiant par la présente qu'il a été déposé dans les caisses de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, conformément aux articles L225-12 et L225-13 du Code de Commerce,

sur un compte bloqué n° 334

20.. 417389

intitulé (1) 4MH

Société par actions simplifiée en formation,

à l'agence de : FPI METZ

la somme de (2) 1000 € (mille euros)

représentant le montant libéré en espèces de la valeur nominale des Actions de ladite Société,
 et qu'en outre, il leur a été présenté la liste des actionnaires mentionnant les sommes versées par chacun d'eux.
 Au vu de cette liste et des sommes déposées, il apparaît que les versements s'établissent ainsi qu'il suit :

NOM	PRENOM	DOMICILE	MONTANTS
Mme CREUSAT	Elisabete	9, rue des Hêtres 57070 ST JULIEN LE METZ	.510,00 €
M. CREUSAT	Ludovic	9, rue des Hêtres 57070 ST JULIEN LES METZ	.480,00 €
SASU SLC		9, rue des Hêtres 57070 ST JULIEN LES METZ	.10,00 €
			.
			.
			.
			.

Le retrait des fonds, provenant des souscriptions en numéraire, ne peut être effectué par le mandataire de la Société que sur présentation du certificat du Greffier attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément à l'article L225-11 du Code de Commerce.

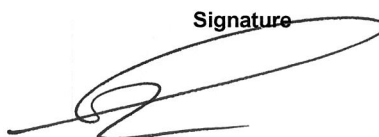
Fait à ,Metz

.....le 9 Février 2023

Signature



Signature



(1) Indiquer la dénomination sociale.

(2) Somme inscrite en lettres et en chiffres.

